



**COMMUNE DE MORILLON
Haute-Savoie**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 JANVIER 2022 à 20 heures – Salle du Conseil**

• • • • •

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

Présents :

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLÉRENTIN Raphaël, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY Éric, M. BOUVET Jérémie, M. SÉRAPHIN Gilles, Mme REVEL Béatrice, M. POLONIA Alexi, Mme PEREIRA Jocelyne.

Absents excusés :

Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette qui donne pouvoir à M. CONVERSY Éric ;
Mme BOSSE Stéphanie qui donne pouvoir à Mme DUNOYER Marie ;
Mme LENOIR-DÉNARIÉ Karine qui donne pouvoir à M. POLONIA Alexi.

Secrétaire de séance : Mme Béatrice REVEL

Point préliminaire :

Avant de commencer le déroulé de l'ordre du jour, M. le Maire propose de rajouter un point qui n'est pas prévu à l'ordre du jour, à savoir l'approbation du protocole d'accord à conclure entre la commune de Morillon et les sociétés vendeuses dans le cadre de l'acquisition des logements situés dans la résidence « Le Grand Morillon » situé sur le hameau des Esserts.

Les élus n'expriment aucune objection à l'ajout de ce point, qui sera ainsi ajouté à la fin du présent ordre du jour.

Suite à l'exposé de ce point préliminaire, le secrétaire de séance débute l'ordre du jour.

1. **Fonctionnement des assemblées :** Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du jeudi 16 décembre 2021

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Fonctionnement des assemblées :** Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal et tableau des DIA

Les membres du conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués. (Article L 2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'alénié reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

3. Administration générale : Transfert de la compétence « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques »

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Finances : Demande de subvention au Conseil Départemental pour le traitement de la charpente de l'église

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Foncier : Acquisition par voie amiable de la parcelle B n°4895 appartenant à Mme VIADA Marie

M. CLÉRENTIN Raphaël, conseiller intéressé en l'espèce, se retire de la salle le temps des échanges et du vote sur ce point.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS (M. CLÉRENTIN RAPHAËL, CONSEILLER INTÉRESSÉ, AYANT QUITTÉ LA SALLE, IL NE PREND PAS PART AU VOTE).

6. Domaine skiable : Régularisation des indemnités de pistes aux consorts BARRIOLADE

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Foncier : Approbation du protocole d'accord transactionnel à conclure entre la Commune de Morillon et les sociétés venderesses dans le cadre de l'acquisition par la Commune des logements et du local commercial situés dans la résidence « Le Grand Morillon » sur le hameau des Esserts

Ce point, ne figurant pas à l'ordre du jour du Conseil Municipal envoyé à l'ensemble des élus, est ajouté suite à la proposition de Monsieur la Maire faite à l'ensemble des élus du Conseil Municipal en préambule de la présente séance. Les élus n'ayant émis aucune objection, ce point est ajouté à l'ordre du jour de la présente séance du Conseil Municipal.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS, AVEC 12 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS (M. SÉRAPHIN GILLES ET MME LENOIR-DÉNARIÉ KARINE) ET 1 VOIX CONTRE (MME REVEL BÉATRICE)

8. Questions diverses

La séance est levée à 21h35.

Fait à Morillon, le 21 janvier 2021

Le Maire,



A blue ink signature of Simon Beerens-Bettex is written over a circular official stamp of the Morillon Municipality. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE MORILLON' and 'Haute-Savoie'.

Simon BEERENS-BETTEX

Le secrétaire de séance



A blue ink signature of Béatrice Revel is written over a circular official stamp of the Morillon Municipality. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE MORILLON' and 'Haute-Savoie'.

Béatrice REVEL

